

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 26 janvier 1978

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1407)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

NORAD—PROPOSITION D'AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS CANADO-AMÉRICAINES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente et de pressante nécessité. Comme les États-Unis et, on le présume, le centre de commandement conjoint Canada-États-Unis de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) savaient dès le début de décembre qu'un satellite soviétique éprouvant des ennuis de fonctionnement était équipé d'un petit réacteur nucléaire, et comme le premier ministre a été incapable d'expliquer pourquoi le ministre de la Défense nationale n'en a pas été informé avant la semaine dernière et pourquoi on n'en a pas fait part au premier ministre bien qu'il se soit rendu en ski aux quartiers généraux du NORAD avant de faire son exposé qui était censé être très détaillé, je propose, appuyé par le député de Victoria (M. McKinnon):

Que le gouvernement prenne des mesures pour améliorer les communications entre le commandement canadien et le premier ministre avant que ne se présente une autre situation critique.

M. l'Orateur: A l'ordre. On ne peut présenter une telle motion qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

PROPOSITION DE MODIFICATION RELATIVE À L'ALLOCATION DU CONJOINT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, l'affaire dont je désire vous entretenir devient chaque mois plus pressante; c'est pourquoi je reviens une fois de plus à la charge.

Je propose, appuyé par le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas):

Que la Chambre enjoigne au gouvernement de présenter sans plus tarder des modifications à la loi sur la sécurité de la vieillesse afin que l'allocation payable

au conjoint soit remplacée par une allocation équivalente payable à toute personne âgée de 60 à 65 ans, y compris les veuves, les veufs et les célibataires comme pour les conjoints, pourvu qu'ils ne soient plus sur le marché du travail.

M. l'Orateur: Le Règlement veut que cette motion ne puisse être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

CONDAMNATION DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je propose une motion aux termes de l'article 43 du Règlement, appuyé par le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro). Le commissaire aux langues officielles ayant déclaré que le programme de prime au bilinguisme du gouvernement est une comédie d'erreurs, n'est pas l'une des initiatives gouvernementales les plus heureuses, qu'il a échoué inévitablement, et suscité de la mauvaise volonté, de la jalousie et un sentiment d'injustice dans la Fonction publique, je propose:

Que le gouvernement soit blâmé pour son imprévoyance dans le cas de ce programme coûteux et qu'il y mette fin sur-le-champ.

M. l'Orateur: Aux termes de l'article invoqué, cette motion ne peut être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES GRAINS

DEMANDE D'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS DE MANUTENTION SUR LA CÔTE OUEST—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Étant donné que le problème de l'expédition du grain à partir des ports de la côte Ouest a atteint son point critique, monsieur l'Orateur, je propose, avec l'appui du député de Vegreville (M. Mazankowski):

Que le ministre de l'Agriculture annonce immédiatement de nouvelles mesures concernant l'élevateur de Prince Rupert, de façon que celui-ci puisse atteindre rapidement son rendement maximal de 50 à 60 millions de boisseaux, ce qui décongestionnerait le port de Vancouver et contribuerait à augmenter le revenu des agriculteurs des Prairies.